

Assemblée des délégués des assurés

Mardi 26 septembre 2017, Centre Patronal, Paudex

1. Introduction
2. Election des représentants des assurés au Conseil de fondation
3. Divers

18h00 Séance d'information, La Paudèze

19h30 Apéritif

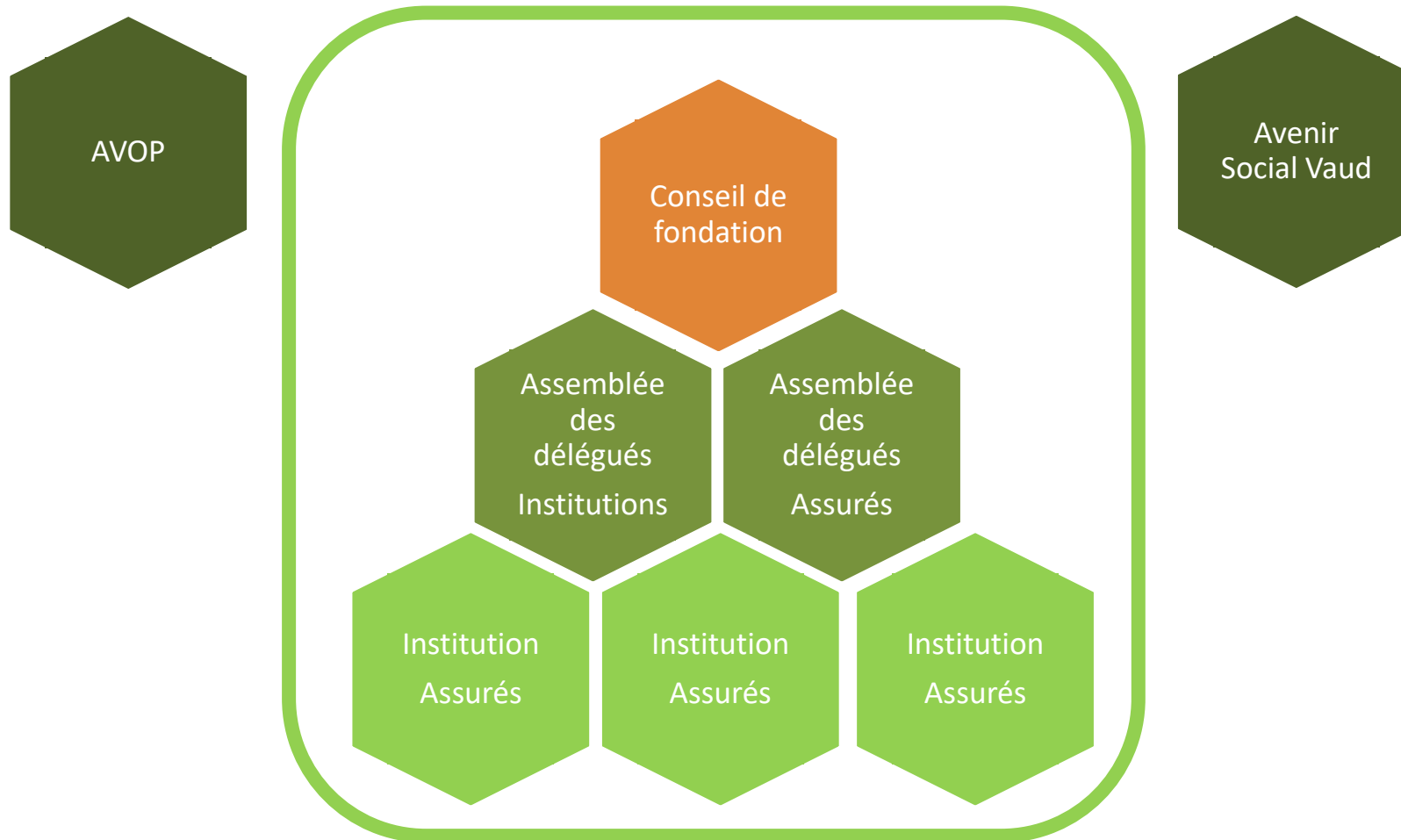
Organisation de previva

L'organe suprême de previva est le Conseil de fondation composé paritairement de représentants des assurés et des institutions.

Les assemblées des délégués, des assurés et des institutions ont pour but :

- d'assurer une bonne représentativité des institutions et des assurés,
- d'élire leurs représentants au sein du Conseil de fondation.

Organisation de previva



Règles des représentants des assurés

- 6 membres au Conseil de fondation
- Avenir Social Vaud dispose d'au moins 3 sièges
- En principe, au moins un siège est réservé à chaque catégorie professionnelle suivante :
 - Secteur Social
 - Secteur pédagogique et thérapeutique
 - Secteur administratif, hôtelier et logistique

Dispositions transitoires

Dans les 3 années qui suivent les modifications statutaires du 10 décembre 2015, soit 2016 à 2018, 2 membres remettent leur siège avec la possibilité de se représenter.

Dans cette période, il y aura donc au moins 2 sièges à repourvoir à chaque assemblée des délégués.

Représentants des assurés en 2017

Mme Valérie LOPEZ (Représentante des travailleurs de l'administration et de l'hôtellerie)

Mme Ana-Bel MARTINEZ ROSSEL (Avenir Social Vaud)

M. Martin BOEHLER (SVP-AVMES)

M. Gilbert CAVIN (Avenir Social Vaud) – Vice-président

M. Christian JORDAN (Avenir Social Vaud)

M. Pierre ZAPF (Avenir Social Vaud)

Calendrier

- 22 juin 2017 : Décision des sièges à repourvoir en 2017
- 7 août 2017 : Appel à candidature
- 6 septembre 2017 : Délai d'annonce de candidature
- 12 septembre 2017 : Convocation des délégués
- 26 septembre 2017 : Elections
- 1^{er} janvier 2018 : Début du mandat de 4 ans

Procédure

- Désignation de 2 scrutateurs
- Simplification en raison du nombre de candidats (2)
 - Sauf opposition : vote à carton levé
 - Sinon : vote à bulletin secret avec dépouillement
- Nombre de votants : 30

Elections

Sièges à repourvoir

Mme Valérie LOPEZ (Secteur administratif)

M. Martin BOEHLER (SVP-AVMES)

Candidats

Mme Joëlle PFISTER (Secteur administratif)

M. Loïc Haldimann (Avenir Social Vaud)

Elections

Présentation de Mme Pfister

Election simplifiée par levée de carton

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 29

Elections

Présentation de M. Haldimann

Election simplifiée par levée de carton

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 29

Divers

- Questions et suggestions ?
- Pause
- 18h00 à La Paudèze : Séance d'information
- 19h30 à la cafétéria : Apéritif

Séance d'information

Mardi 26 septembre 2017, Centre Patronal, Paudex

1. Introduction
2. Situation du fonds de prévoyance
3. Comparaison du 2ème et du 3ème pilier

19h30 Apéritif

Effectif au 31 décembre 2016

- 79 institutions du travail social
 - 2 affiliations
- 5'863 assurés :
 - 4'895 actifs
 - 968 rentiers
 - Bon ratio actifs/rentiers : 5.1
 - Augmentation de 6.8% par rapport au 31 décembre 2015 (5'490)
- Somme des salaires assurés : CHF 269 millions
- Somme des cotisations réglementaires de CHF 52.1 millions financées à 58% par les employeurs et 42% par les assurés

Enquête Swisscanto

	previva	Moyenne suisse
Degré de couverture	104.0%	109.70%
Ratio actifs/rentiers	5.1	3.8
Performance en 2016	2.82%	3.55%
- performance recherchée	2.81%	3.11%
- performance moyenne 5 ans	5.18%	5.03%
Frais de gestion de fortune	0.36% de la fortune	0.53% de la fortune
Intérêt technique	3.00%	2.19%
Intérêt crédité en 2016	1.25%	1.76%
- intérêt moyen sur 5 ans	1.45%	2.14%
Taux de conversion en 2017	6.60%	5.99%
Frais d'administration	CHF 193 par assuré	CHF 352 par assuré

Evolution financière en 2016

Les produits :

- Performance nette : 2.82%
- Bénéfice sur les risques invalidité/décès : CHF 6.9 millions
- Bénéfice sur les ponts AVS : CHF 1.1 million
- Bénéfice sur frais : CHF 0.1 million

Evolution financière en 2016

ont été supérieures aux charges :

- Intérêt sur l'entier du capital de prévoyance : 1.25%
- Intérêt technique des réserves mathématiques : 3.00%
- Renforcement des provisions : CHF 10.4 millions
- Perte sur le taux de conversion : CHF 3.5 millions
- Perte sur le risque de longévité : CHF 0.8 million

⇒ Renforcement de la réserve de fluctuation de valeurs (RFV) de CHF 3.3 millions

Situation financière au 31 décembre 2016

Fortune : CHF 867 millions

Fonds étrangers : CHF 14 millions

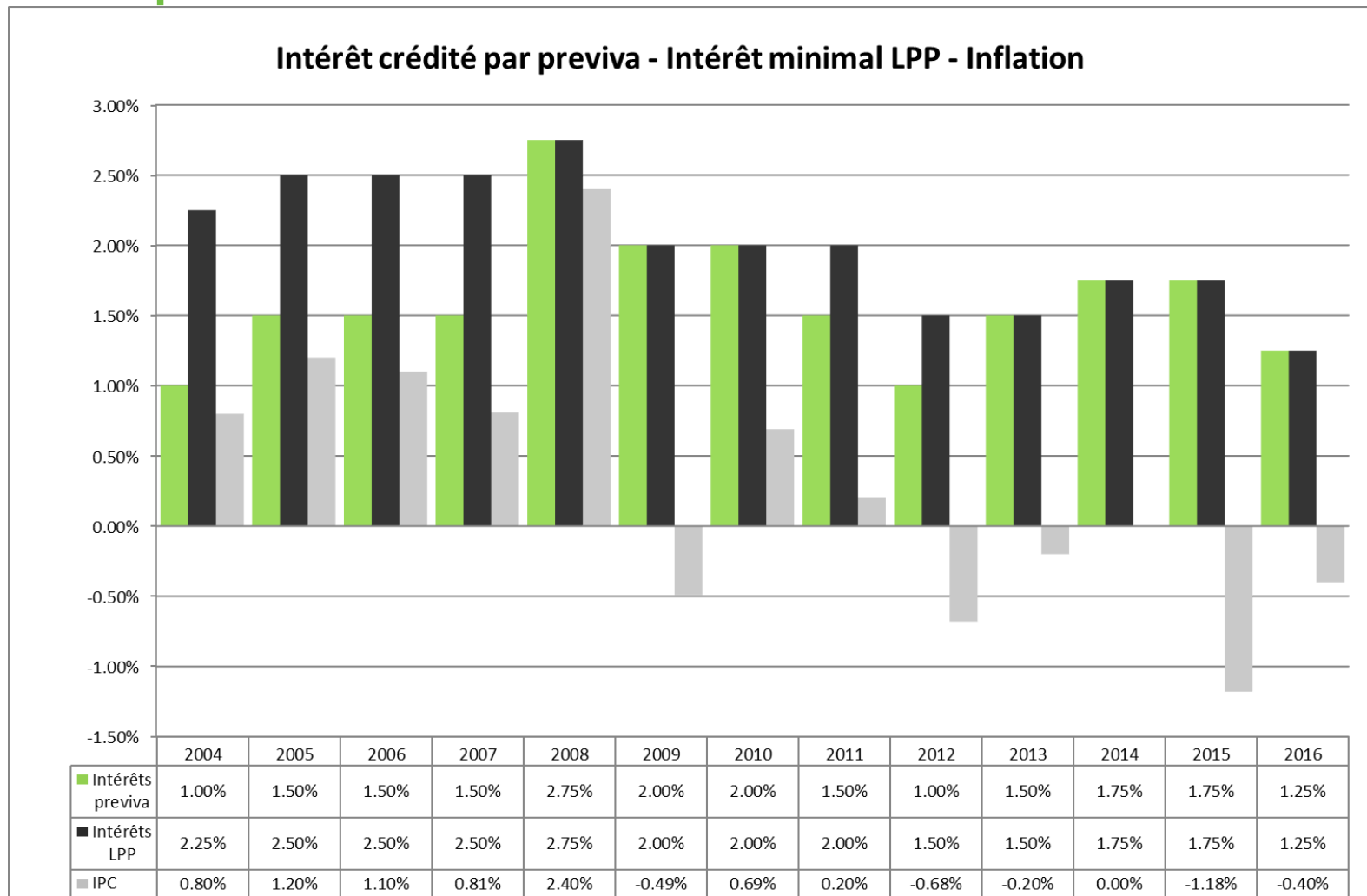
Fortune disponible : CHF 853 millions

Engagements : CHF 820 millions

Réserve de fluctuation : CHF 33 millions

⇒ **Degré de couverture : 104.0% (103.8% fin 2015)**

Historique



Historique

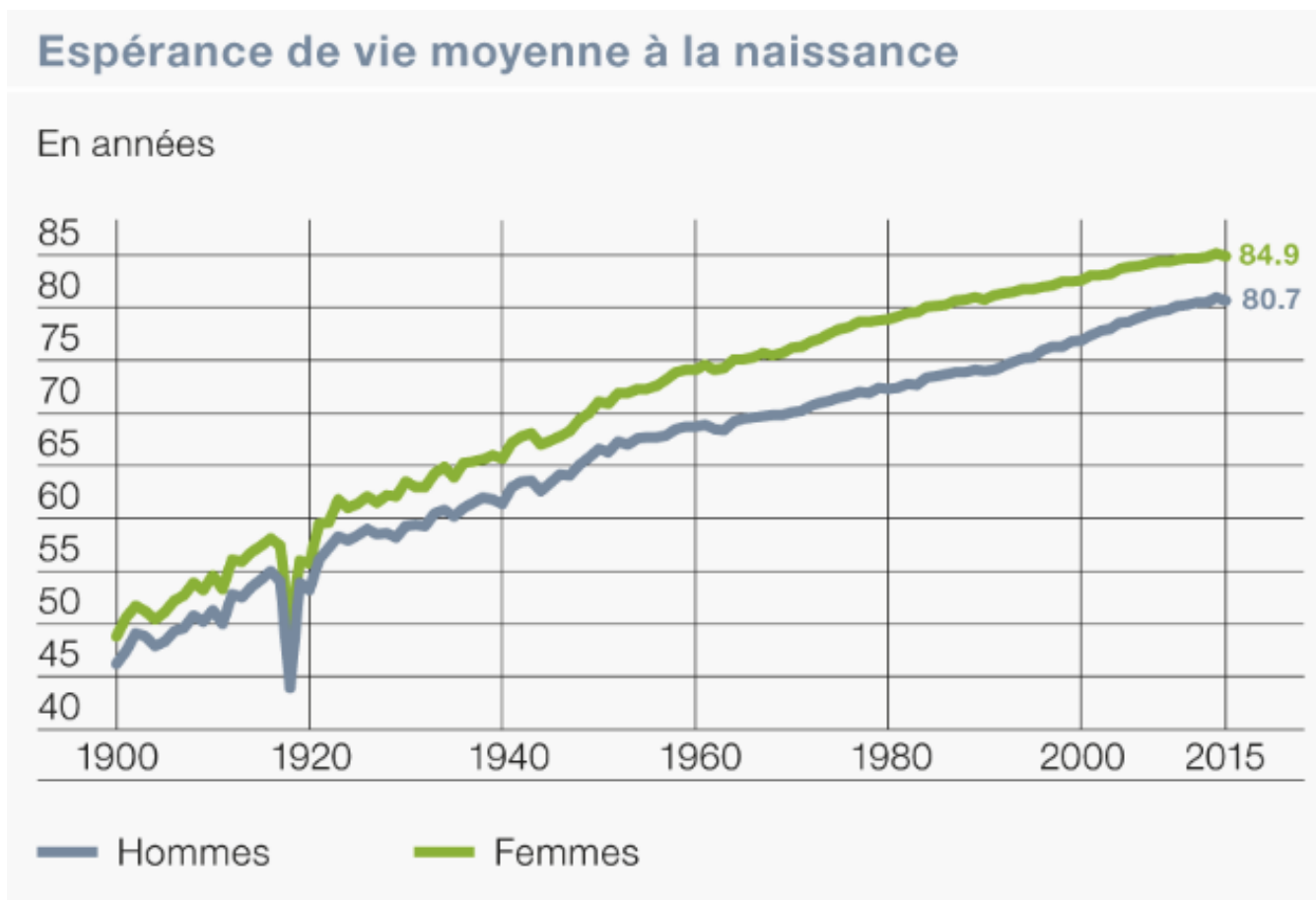
Sur les 10 dernières années, en moyenne :

- Performance	2.59%
- Intérêt crédité	1.70%
- Intérêt minimum LPP	1.90%
- Indexation des rentes	0.00%
- Inflation	0.11%

Evolution récente

Performance au 31 août 2017	5.38%
Indice UBS	4.93%
Indice Pictet LPP 40	5.24%
Intérêt crédité en 2017 (minimal LPP)	1.00%
Rendement nécessaire pour maintenir le DC	2.56%
Degré de couverture estimé au 31 août 2017	106.9%

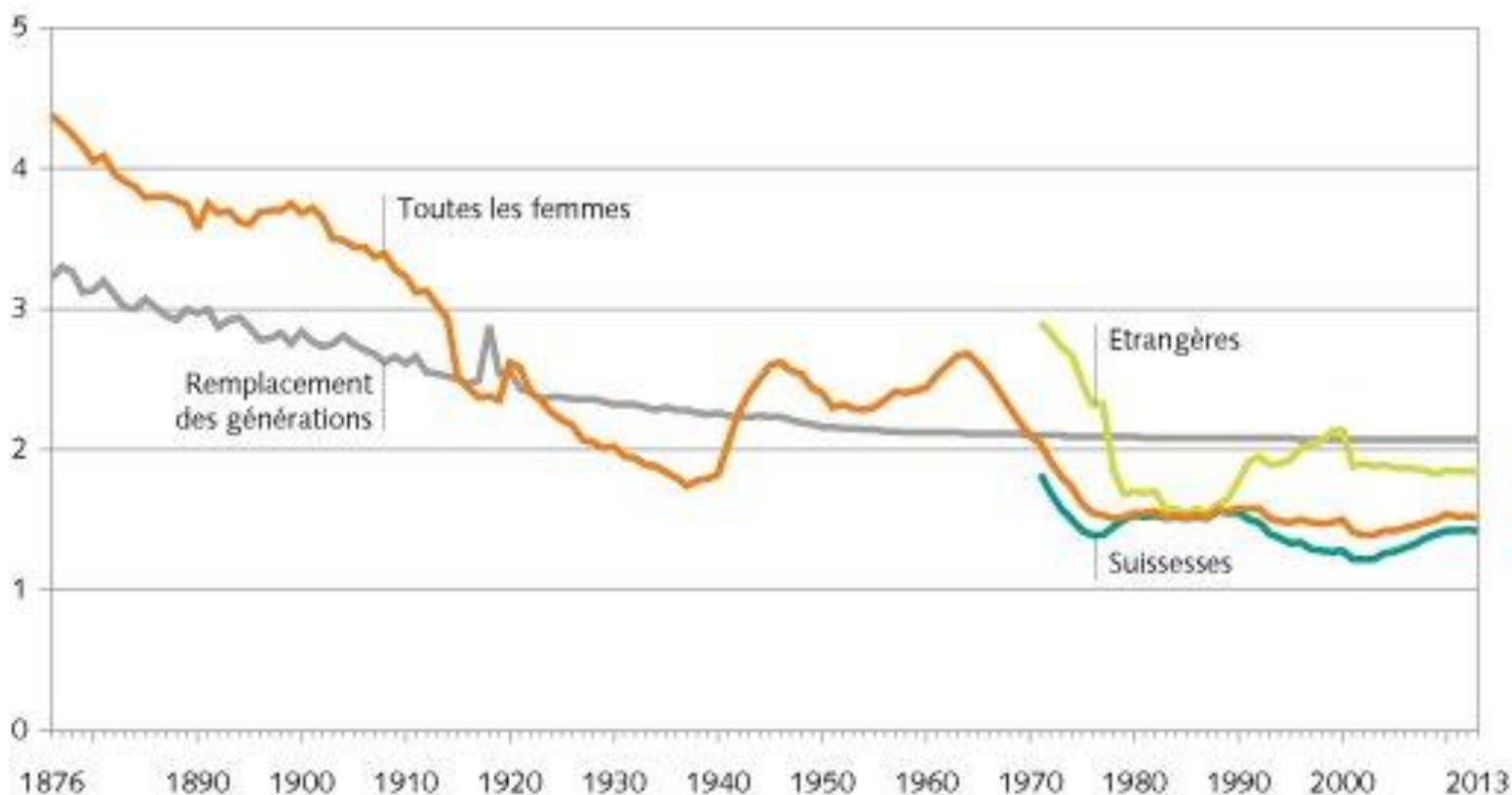
Contexte actuel : augmentation de la longévité



Source: Encyclopédie statistique de la Suisse, Office fédéral de la statistique, 2016.

Contexte actuel : Papy boom et natalité basse

Nombre moyen d'enfants par femme



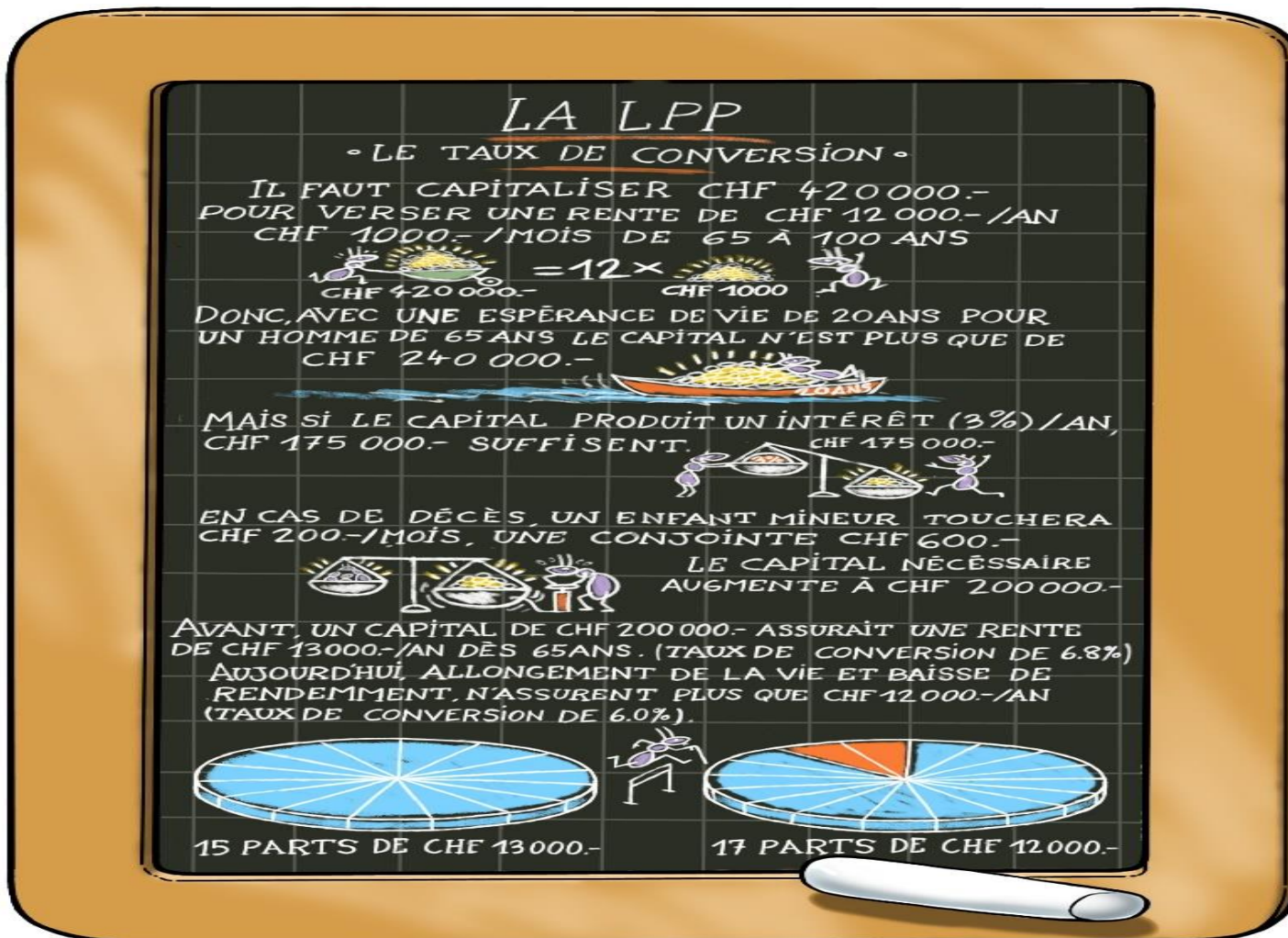
Sources: OFS – ESPOP, BEVNAT, PETRA, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2014

Contexte actuel : taux bas



Impacts sur le taux de conversion



Abaissement en cours du taux de conversion

Sexe	Dès	58 ans	59 ans	60 ans	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans
Femmes	01.01.2017	5.76	5.89	6.03	6.16	6.30	6.44	6.60	--
	01.01.2018	5.66	5.79	5.93	6.06	6.20	6.34	6.50	--
	01.01.2019	5.56	5.69	5.83	5.96	6.10	6.24	6.40	--
Hommes	01.01.2017	5.65	5.76	5.89	6.03	6.16	6.30	6.44	6.60
	01.01.2018	5.55	5.66	5.79	5.93	6.06	6.20	6.34	6.50
	01.01.2019	5.45	5.56	5.69	5.83	5.96	6.10	6.24	6.40

Constatations

- Taux d'intérêt technique élevé par rapport à l'espérance de rendement

Pression exagérée sur la performance

- Taux de conversion actuariellement favorables

Coût élevé, peu de marges et perspectives négatives

Nouveaux rentiers favorisés au détriment des assurés plus jeunes

Décisions

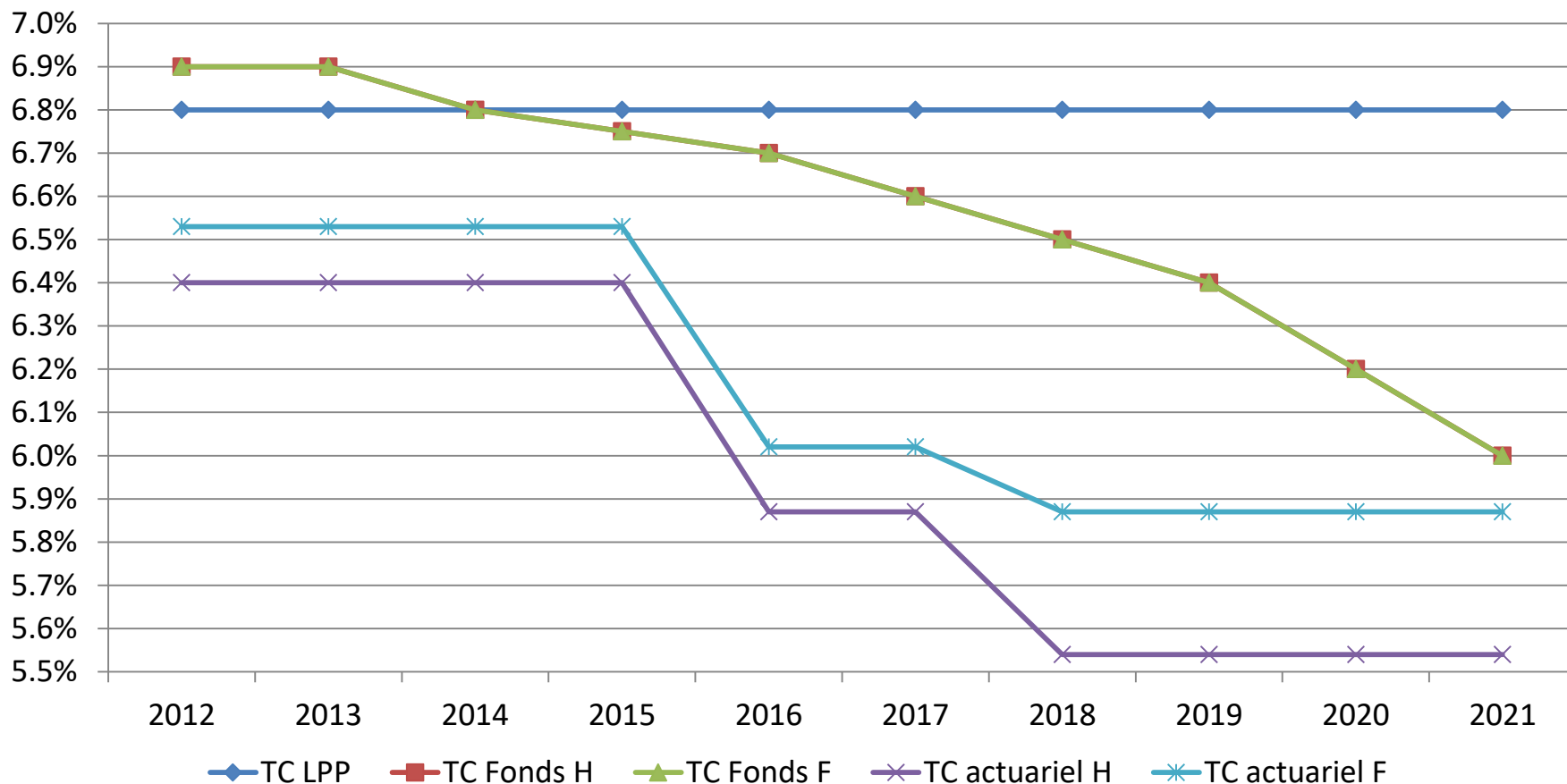
- Abaisser le taux d'intérêt technique à 2.5%

Augmentation des réserves mathématiques et des provisions techniques de CHF 28.5 millions

Degré de couverture de 100.5%

- Abaisser le taux de conversion à 6.0% au 1^{er} janvier 2021
- Etudier chaque année le taux de conversion de 3 ans plus tard : 2018 pour 2022, 2019 pour 2023, etc...

Evolution du taux de conversion



Questions et remarques ?



Séance d'information

Mardi 26 septembre 2017, Centre Patronal, Paudex

1. Introduction
2. Situation du fonds de prévoyance
- 3. Comparaison du 2ème et du 3ème pilier**

19h30 Apéritif